

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

Annie-Flore Batchiellilys, toujours égale à elle-même

LE week-end écoulé, cette artiste a assuré l'essentiel à l'espace culturel CanalOlympia Mandji Ozangué.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

COMME il fallait s'y attendre, Annie-Flore Batchiellilys a été, une fois encore, égale à elle-même. Les concerts de vendredi 13 et samedi 14 décembre derniers à Port-Gentil, lui ont permis de bercer ses nombreux mélomanes avec ses deux "complices" Fresh et Landry Longué.

Pendant les deux concerts – dans la salle des spectacles et en plein air – à CanalOlympia Mandji Ozangué, la communion fut parfaite. C'est en chœur que les Port-gentillais ont repris son répertoire. Cerise sur le gâteau, ses fans ont découvert son dernier opus :

"Fundu". Entendez : "concertation" ou "conciliabule" (en yipunu) qui a marqué les esprits.

Elle chante l'amour sous toutes ses facettes. Le spectacle avec, en arrière-plan le drapeau gabonais, traduit l'attachement de l'artiste à son pays et à ses habitants. Ses compatriotes.

Mais plus qu'un concert, c'est une exaltation de bon aloi. Un moment inoubliable au cours duquel elle a su capter l'auditoire et dit une once sur sa vie. Depuis le commencement. Mais "la chaîne humaine" ce sont "les rencontres, les mains tendues, les cœurs ouverts d'hommes et de femmes, célèbres ou anonymes, chauffeurs de taxi ou voisins de palier...", qui lui ont offert, un temps fut, leur "part de richesses d'amour et de considération".

Comme savent le faire les grands artistes, elle a ensuite cédé le micro à qui voulait chanter. Enflammant d'un coup la scène et la jeune troupe de théâtre du lycée



Photo: Sidonie Ambonguila

L'artiste Annie-Flore Batchiellilys a assuré comme à son habitude.

français Victor Hugo. L'autre temps fort aura été l'interprétation de "Donc", tiré du

volume "A l'angle de mon être" dans lequel elle dit que "le Gabon, ce n'est pas ça... Haïr l'autre

jusqu'à... Et de faire du Gabon ce que nous sommes en train de faire".

Clin d'œil

Cocodisaille et l'art de valoriser la noix de coco



Photo: JP Allogo

ÂGÉ de 33 ans, Franck Nze Mezui, dit "Cocodisaille", est un jeune compatriote qui transforme la noix de coco en plusieurs objets d'art. "C'était un jour de février 2014, j'ai ramassé une noix de coco dans une benne à ordures. Au lieu de la consommer, je l'ai plutôt transformée en veilleuse de bureau. Et c'était ma toute première oeuvre d'art. Puis, au fil des jours, d'autres objets d'art avec la noix de coco ont suivi", confie-t-il.

Après quelques économies réalisées, l'artiste aujourd'hui connu à Port-Gentil a ouvert un petit atelier au quartier Bac-Aviation, au lieu-dit "Chez Akim", où il fabrique des objets à base de noix de coco comme : des coffres à bijoux, cendriers, gobelets de plage, veilleuses de bureau, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, corbeilles d'apéritif, etc.

"Je fais également la vente ambulante pour mieux écouler mon produit. Certes, ce n'est pas facile, mais j'arrive tout de même à joindre les deux bouts, et donc à subvenir aux besoins de ma petite famille", dit en substance Franck Nze Mezui. Son nom d'artiste, "Cocodisaille", il le tient d'un ami, du fait de son activité qui a un lien direct avec la noix de coco.

Pollution à la cité Cora-Wood



Photo: CNE

Une pollution dangereuse pour la santé des habitants.

LE dépôt de ferraille se trouvant dans l'enceinte de ladite cité, propriété de la société Foberd Gabon, cause beaucoup de tort aux riverains.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

IL devient de plus en plus difficile de vivre paisiblement dans la cité Cora-Wood, sise dans le 1er arrondissement de Port-Gentil, depuis qu'un dépôt de ferraille, brûlé en perma-

nence - c'est une propriété de la société Foberd-Gabon -, pollue au quotidien la vie des riverains. Et l'enfer continue.

Le week-end écoulé encore, les ouvriers (ferrailleurs) commis à la tâche de cette société continuaient de brûler les matériaux avec toutes les conséquences

que cela comporte pour l'environnement. Et, pis, pour la santé des populations. " On a parfois du mal à respirer. On s'étouffe même", se plaint une dame, employée d'une entreprise basée dans la cité Cora-Wood. En plus, soutient une autre, "ils décident de mettre du feu en plein 11 h 35. La fumée qui sort de ce feu-là est noire, elle pince les narines et la gorge au point de nous faire tousser constamment".

Or, selon l'article 3 du décret n° 543 du 15 juillet 2015 fixant le régime juridique des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) au Gabon – ICPE soumise à autorisation – "la délivrance d'une autorisation pour ce type d'installation peut être subordonnée, notamment, à son éloignement des habitations, immeubles habituellement occupés par des tiers, établissements recevant du public,..."

D'où la préoccupation des riverains, qui redoutent désormais, à raison, pour leur santé.